



cOnstruction et Analyses de Scénarios Interdisciplinaires pour les Changements globaux (OASIC)

Appel à Manifestation d'Intérêts 2017

Le CNRS, à travers la Mission pour l'Interdisciplinarité souhaite soutenir des recherches originales portant sur les scénarios liés aux changements globaux. Dans cette perspective, il a été décidé de lancer, dès 2017, un Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) intitulé *OASIC - cOnstruction et Analyses de Scénarios Interdisciplinaires pour les Changements globaux*.

Contextes :

Au cours des dernières décennies, l'impact des activités humaines sur l'environnement et le climat a été, et reste, un sujet majeur de recherche. Toutefois, un changement de paradigme s'est récemment opéré du fait du passage de l'observation et de la compréhension des phénomènes, à une étude des possibles mécanismes d'adaptation et d'atténuation. En effet, pour que les sociétés puissent faire face aux multiples modifications (démographie, urbanisation, demande en énergie, vitesse de circulation des informations, migration, pression sur les ressources...), la prise en compte de la vulnérabilité des populations ou des opportunités qui se présentent à elles, est devenue incontournable.

Dans ce cadre, le développement de scénarios explorant le champ des possibles est indispensable pour : (i) renforcer un usage croisé des observations et une orientation des nouveaux besoins ; (ii) informer la société et les décideurs sur les impacts futurs ; (iii) fournir un appui à la décision en élaborant / analysant des stratégies de gestion adaptative et (iv) évaluer les implications de différentes voies alternatives de développement économique, social, technique et politique.

Pour ce faire, il est nécessaire de prendre en compte les impacts des changements globaux sur les systèmes technico-socio-économiques, de mener des analyses comparées des résultats et d'intégrer une analyse quantitative des incertitudes.

Propositions éligibles :

Seuls les projets présentant une rupture, de réels défis et une interdisciplinarité issue de nouvelles collaborations, seront considérés par le comité de sélection. Trois axes seront explorés en priorité :

- La méthodologie de construction de scénarios multi-échelles (du global au régional), diachroniques (rétro-observation, modélisation, prédiction) et interdisciplinaires avec une attention particulière aux territoires vulnérables et sensibles.
- L'analyse de scénarios existants et l'étude de l'utilisation des scénarios dans la sphère publique et de leur rôle dans les processus de décision.
- L'étude de la transposabilité des scénarios existants à différentes situations environnementales et territoriales selon divers forçages socio-économiques.

Modalités de sélection des propositions :

Les projets seront soumis à une pré-sélection sur lettre d'intention de deux pages maximum et un CV (1 page maximum) qui servira de critère principal pour présenter le consortium et l'interdisciplinarité du projet. Les projets présélectionnés seront invités à déposer un dossier complet de 5 pages maximum incluant une argumentation renforcée ainsi qu'une méthodologie et un budget détaillés.

Le porteur scientifique du projet doit appartenir à une unité relevant du CNRS.

Les projets seront sélectionnés par un comité d'évaluation composé d'experts des différents instituts du CNRS, s'appuyant, si besoin, sur l'avis d'experts extérieurs.

Modalités administratives et financières :

Le financement de ces projets est prévu sur 18 mois, dont 6 mois en 2017 (juin à décembre) ; 12 mois en 2018.

Dans le cadre du projet proposé (après pré-sélection à l'AMI), la demande budgétaire (détaillée sur SIGAP et dans le corps du projet) ne pourra excéder 40 k€ / an.

Les porteurs des projets devront fournir un rapport scientifique et financier annuel fin 2017 permettant l'évaluation du travail réalisé. Les porteurs devront également participer aux actions d'animation et d'échanges qui seront organisées dans le cadre de l'action fin 2017 ; le rapport annuel et cette participation constitueront les éléments d'appréciation pour le renouvellement en 2018, si les contraintes budgétaires de la MI le permettent.

Calendrier prévisionnel de l'action :

- 19 janvier 2017 : lancement de l'AMI.
- 14 mars 2017 à midi : clôture du dépôt des lettres d'intention.
- Première quinzaine d'avril 2017 : AAP restreint aux présélectionnés de l'AMI.
- Fin avril : clôture de l'AAP restreint aux présélectionnés de l'AMI.
- Mi-mai 2017 : arbitrage des candidatures.
- Notification des crédits alloués aux lauréats 2017.

Le dossier complet ne doit pas dépasser 3 pages et être en format pdf ou word. Il est disponible sur <http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article1033>

Le formulaire complété doit être obligatoirement déposé par le porteur du projet sur l'application SIGAP <https://sigap.cnrs.fr/sigap/web/connexion.php>

Date limite de dépôt des projets fixée au 14 mars 2017 à midi

Pour obtenir des informations :

[Stephane Blanc](#) et [Sylvain David](#) (responsables scientifiques)

& [Mission pour l'interdisciplinarité](#)